



	Mont de Eau Agglo	Procès verbal	Nomenclature Acte
	Conseil d'administration Séance du 1^{er} juillet 2024	N° PV-24-07-1	5.2.8 - Autres Établissements publics

Procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents

Séance du 1^{er} juillet 2024 à 14 heures

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 21 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier du mois de juillet à 14 heures 00 minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil d'administration de Mont de Eau Agglo.

Étaient présents les conseillers d'administrations suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Charles DAYOT	Bernard KRUYNSKI	Vincent RUQUOIS
Philippe EYRAUD	Patricia BEAUMONT	Dixna BOULEGUE
Marie-Christine BOURDIEU	Michel GARCIA	Jean-Claude DAVIDSON
Chantal PLANCHENAULT	Dominique CLAVE	Jean-Paul GANTIER
	Jean-Louis DARRIEUTORT	Francis GUILHAMOULAT
	Thomas DASTUGUE	

Membres ayant donné procuration :

Bruno ROUFFIAT a donné procuration à Mme Dixna BOULEGUE

Catherine PICQUET a donné procuration M. Jean-Paul GANTIER

Joël BONNET a donné procuration à M. Bernard KRUYNSKI

Claude COUMAT a donné procuration à M. Michel GARCIA

Excusés :

Monsieur Alain BACHE

Madame Nathalie BOIARDI représentée par Monsieur Thomas DASTUGUE



1. Installation des conseillers d'administration

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GANTIER, conseiller d'administration le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil d'administration cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur KRZYNSKI a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil d'administration (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil d'administration a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au premier alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil d'administration à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'administration. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil d'administration a désigné deux assesseurs au moins :

Madame Marie-Christine BOURDIEU

Monsieur Vincent RUQUOIS

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller d'administration, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil d'administration. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller d'administration a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

¹ Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.



2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 19
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 17
- f. Majorité absolue : 9

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Charles DAYOT	17	Dix-sept

2.5. Proclamation de l'élection du président e

Monsieur Charles DAYOT a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Charles DAYOT élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil d'administration a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué que conformément aux statuts de Mont de Eau Agglo (article 7.1) le nombre de vice-présidents est fixé à deux.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 19
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 19
- f. Majorité absolue : 10



INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Dominique CLAVE	1	Une
M. Bernard KRZYNSKI	18	Dix-huit

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur Bernard KRZYNSKI a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 19
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 18
- f. Majorité absolue : 9

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Dominique CLAVE	18	Dix-huit

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur Dominique CLAVE a été proclamé second vice-président et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations 2

² Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».



5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le lundi 1^{er} juillet 2024

A Mont-de-Marsan

à 15 heures,

00 minutes, en double exemplaire ¹¹ a été, après lecture, signé par

le président (ou son remplaçant), le conseiller d'administration le plus âgé,
les assesseurs et le secrétaire.

*Le président
(ou son remplaçant),*

*Le conseiller
d'administration
le plus âgé,*

Les assesseurs,

Le secrétaire,

Marie-Christine Bourchen

D. Riquart

¹¹ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Electon President

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 040-244000808-20240701-CA_2024_01_07-DE



FEUILLE D'EMARGEMENT ELECTIONS PRESIDENT ET VP

VILLE	PRENOM	NOM	QUALITE	TITULAIRE/SUPPLEANT	SIGNATURE
MDM	Alain	BACHE	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	
SPDM	Patricia	BEAUMONT	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
BOSTENS	Nathalie	BOIARDI	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
SPDM	Joël	BONNET	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
	Dixna	BOULEGUE	Membre expert	TITULAIRE	
MDM	Marie-Christine	BOURDIEU	Vice-Présidente du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
LUCBARDEZ ET BARGUES	Jean-François	BUIZARD	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
BRETAGNE DE MARSAN	Dominique	CLAVE	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
LUCBARDEZ ET BARGUES	Claude	COUMAT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
ST PERDON	Jean-Louis	DARRIEUTORT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
BOSTENS	Thomas	DASTUGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
	Jean Claude	DAVIDSON	Membre expert	TITULAIRE	
MDM	Charles	DAYOT	Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Philippe	EYRAUD	Conseiller Municipal	TITULAIRE	
	Jean-Paul	GANTIER	Membre expert	TITULAIRE	
ST AVIT	Michel	GARCIA	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
ST AVIT	Gilles	GARRABOS	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
	Francis	GUILHAMOULAT	Membre expert	TITULAIRE	
SPDM	Bernard	KRUZYNSKI	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
ST PERDON	Didier	LARTIGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
MDM	Catherine	PICQUET	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Chantal	PLANCHENAUT	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Bruno	ROUFFIAT	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	
	Vincent	RUQUOIS	Membre expert	TITULAIRE	
BRETAGNE DE MARSAN	Jean-Luc	SAUBUSSE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	

per Vice-Président

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 040-244000808-20240701-CA_2024_01_07-DE



FEUILLE D'EMARGEMENT ELECTIONS PRESIDENT ET VP

VILLE	PRENOM	NOM	QUALITE	TITULAIRE/S SUPPLEANT	SIGNATURE
MDM	Alain	BACHE	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	Abs
SPDM	Patricia	BEAUMONT	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
BOSTENS	Nathalie	BOIARDI	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
SPDM	Johel	BONNET	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
	Dixna	BOULEGUE	Membre expert	TITULAIRE	
MDM	Marie-Christine	BOURDIEU	Vice-Présidente du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
LUCBARDEZ ET BARGUES	Jean-François	BUIZARD	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
BRETAGNE DE MARSAN	Dominique	CLAVE	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
LUCBARDEZ ET BARGUES	Claude	COUMAT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
ST PERDON	Jean-Louis	DARRIEUTORT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
BOSTENS	Thomas	DASTUGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	vote par Mme Boiardi
	Jean-Claude	DAVIDSON	Membre expert	TITULAIRE	
MDM	Charles	DAYOT	Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Philippe	EYRAUD	Conseiller Municipal	TITULAIRE	
	Jean-Paul	GANTIER	Membre expert	TITULAIRE	
ST AVIT	Michel	GARCIA	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	
ST AVIT	Gilles	GARRABOS	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
	Francis	GUILHAMOULAT	Membre expert	TITULAIRE	
SPDM	Bernard	KRUZYNSKI	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	
ST PERDON	Didier	LARTIGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	
MDM	Catherine	PICQUET	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Chantal	PLANCHENAU	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	
MDM	Bruno	ROUFFIAT	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	
	Vincent	RUQUOIS	Membre expert	TITULAIRE	
BRETAGNE DE MARSAN	Jean-Luc	SAUBUSSE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	

Appel votants par ordre Alpha

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 040-244000808-20240701-CA_2024_01_07-DE



FEUILLE D'EMARGEMENT ELECTIONS PRESIDENT ET VP

VILLE	PRENOM	NOM	QUALITE	TITULAIRE/S UPPLEANT	SIGNATURE
MDM	Alain	BACHE	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	Abs
SPDM	Patricia	BEAUMONT	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	Signature
BOSTENS	Nathalie	BOIARDI	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	Représentée
SPDM	Joël	BONNET	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	Signature
	Dixna	BOULEGUE	Membre expert	TITULAIRE	Signature
MDM	Marie-Christine	BOURDIEU	Vice-Présidente du Conseil Communautaire	TITULAIRE	Signature
LUCBARDEZ ET BARGUES	Jean-François	BUIZARD	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	Signature
BRETAGNE DE MARSAN	Dominique	CLAVE	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	Signature
LUCBARDEZ ET BARGUES	Claude	COUMAT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	Signature
ST PERDON	Jean-Louis	DARRIEUTORT	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	Signature
BOSTENS	Thomas	DASTUGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	Signature
	Jean-Claude	DAVIDSON	Membre expert	TITULAIRE	Signature
MDM	Charles	DAYOT	Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	Signature
MDM	Philippe	EYRAUD	Conseiller Municipal	TITULAIRE	Signature
	Jean-Paul	GANTIER	Membre expert	TITULAIRE	Signature
ST AVIT	Michel	GARCIA	Membre du bureau Communautaire	TITULAIRE	Signature
ST AVIT	Gilles	GARRABOS	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	Signature
	Francis	GUILHAMOULAT	Membre expert	TITULAIRE	Signature
SPDM	Bernard	KRUZYNSKI	Vice-Président du Conseil Communautaire	TITULAIRE	Signature
ST PERDON	Didier	LARTIGUE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	Signature
MDM	Catherine	PICQUET	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	Signature
MDM	Chantal	PLANCHENAUT	Conseillère Communautaire	TITULAIRE	Signature
MDM	Bruno	ROUFFIAT	Conseiller Communautaire	TITULAIRE	Signature
	Vincent	RUQUOIS	Membre expert	TITULAIRE	Signature
BRETAGNE DE MARSAN	Jean-Luc	SAUBUSSE	Conseiller Municipal	SUPPLEANT	Signature